



Bulletin d'Information Communal
Mairie de La Brosse-Montceaux

BIC

N°45 JANVIER 2023



Heures d'ouverture DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

Mardi	de 10h à 12h et de 16h à 18h
Mercredi	de 10h à 12h
Vendredi	de 10h à 12h et de 15h à 17h

En dehors des heures
d'ouverture vous pouvez
RENCONTRER LES ÉLUS
SUR RENDEZ-VOUS
en téléphonant au secrétariat.

Mairie de La Brosse-Montceaux
27 rue Grande - 01 64 32 23 07
LA-BROSSE-MONTCEAUX@wanadoo.fr
www.labrossemontceaux.fr

Sommaire

► À PROPOS DE LA MAIRIE

Édito	p. 1
Suppression du CCAS	p. 1
Les Oblats	p. 2
Le Majestic	p. 2
Tournée du nouveau boulanger	p. 2
Conseils municipaux	p. 2
Ça bouge à la Brosse	p. 3
Chaudière en panne	p. 3
Dépôt sauvage	p. 3

► À PROPOS DE L'ÉCOLE

Auto-évaluation d'écoles	p. 4
Projet Picasso et sortie parisienne	p. 4
De l'école à la sophrologie	p. 4
Ecole-logie	p. 4
Sortie vue par les élèves	p. 5

► À PROPOS DES ASSOCIATIONS

Les Marcheurs du Bresmont	p. 5
Le Potager Solidaire Brossois	p. 6
Le Club des Aînés	p. 6

► INFOS PRATIQUES

Enquête mobilité TAD	p. 7
Contrat d'engagement jeune	p. 7
Carte d'identité	p. 7
Simplification du tri	p. 7
N° utiles	p. 8
Vendre ou donner son véhicule	p. 8
La Poste	p. 8
Gestes barrières	p. 8
France Services	p. 8
Salon de Sabine	p. 8
Nouveaux arrivants de la CCPM	p. 8

Chères Brossoises, chères Brossois,

L'année 2022 est terminée avec comme événements marquants la guerre aux portes de l'Europe et le Covid qui perdure et laisse des traces chez certains. Pour 2023 souhaitons que ce ne soit pas copie conforme !

Concernant La Brosse Montceaux, des travaux prévus en 2022 aboutiront en 2023 : trottoirs de la rue de la Rangée, mise en place d'un nouveau jeu pour les petits, changement de la cuisinière au FPL et quelques travaux d'entretien dans la commune.

Durant l'année 2022, 9 dépôts sauvages dont 3 en 5 jours en fin d'année - 2 contenant de l'amiante - ont généré des frais dont on se serait bien passé. Si vous remarquez un camion suspect avec des gravats circulant dans notre commune il est important de le signaler aux services de police.

Le coût d'enlèvement des 2 tas contenant de l'amiante est de plus de 4000 euros - tout cela par la faute d'entrepreneurs malveillants qui facturent certainement l'enlèvement aux particuliers, et qui déversent ensuite leurs déchets dans les chemins de la commune. 4000 euros qui auraient pu être injectés pour des aménagements divers au profit de tous ou tout simplement servir à nos frais courants.

Autre perte sèche : selon l'INSEE en 2022 nous étions 730 habitants malgré la construction de 27 pavillons ce qui induit pourtant une hausse démographique. Courrier a été fait à l'INSEE et copie au Ministre des finances, aux député et sénateur afin de rectifier les chiffres car une simple erreur humaine (non prise en compte des nouvelles arrivées) a une incidence importante sur les budgets départementaux ou régionaux et occasionne une perte financière pour la commune de plus de 30 000 euros. Cette perte devrait être compensée alors par une augmentation des impôts afin d'assurer l'unique fonctionnement des services municipaux.

2022 aura eu son lot de contrariétés ! Espérons que cela ne soit bientôt plus qu'un mauvais souvenir et que 2023 soit meilleure.

Le Conseil Municipal, le personnel communal et moi même vous souhaitons à tous, ainsi qu'à vos proches une bonne année 2023.

Le maire
Alain Demelun

Suppression du CCAS

Lors de sa séance du 15 décembre 2022, le conseil municipal a décidé, s'appuyant sur les dispositions de la loi NOTRE de 2015, de confier au conseil municipal les missions exercées aujourd'hui par le CCAS.

Cette décision, sans effet sur les missions sociales exercées aujourd'hui au bénéfice de la population, a pour but de simplifier les mesures de gestion administrative dans les communes de moins de 1500 habitants. Ainsi, le budget annexe du CCAS qui n'était en réalité qu'un transfert d'écritures comptables du budget de la commune est supprimé.

Des représentants non élus continueront d'être associés à l'action sociale conduite par le conseil municipal par le truchement d'une commission d'action sociale.

Association pour le souvenir des oblats



Le 18 mars 2023 aura lieu l'assemblée générale de l'Association pour le Souvenir des Oblats, afin de préparer l'organisation de la commémoration du massacre et de la torture des 5 religieux Oblats de Marie Immaculée, victimes de l'horreur nazie le 24 juillet 1944, commémoration qui s'inscrit dans le cadre du devoir de mémoire.

Cette assemblée générale annuelle se tiendra au restaurant Le Petit Périchois à 11 h00, suivie d'un repas convivial à la charge des participants.

Le tarif annuel de l'adhésion à l'association est de 10 €.

Un livre écrit par M. Alain Drèze, agrégé d'histoire et ancien maire de Montereau, raconte en détail sous forme romancée l'histoire de ces religieux résistants : « La passion des Oblats » aux éditions L'Harmattan.

Tous renseignements complémentaires en mairie.

INFORMATIONS

TOURNEE DE NOUVEAU BOULANGER

Après la cessation d'activité du boulanger de Villeneuve La Guyard, c'est la boulangerie la Saint Jacquoise de Ville Saint Jacques qui continue les tournées à La Brosse Montceaux.

Voici les horaires des tournées qui se déroulent du mardi au dimanche :

9h00 - Monument aux morts
9h15 - rue du clos de veneau
9h20 - rue de la forêt
9h25 - rue des sablons
9h30 - rue fleurie
9h35 - rue de la rangée
9h40 - Impasse de cloître
9h45 - rue de la montcelle
9h50 - rue le vigneau
9h55 - chemin des groseilles
10h00 - rue du château
10h05 - rue de la laiterie
10h15 - rue des chevinois

Mise à disposition de pains, viennoiseries, pâtisseries et petite épicerie.

Possibilité de commander au
01 60 96 98 31.



RAPPEL

CONSEILS MUNICIPAUX
Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur votre site :
www.labrossemontceaux.fr

Le Majestic

Partenariat tarifaire avec « Le Majestic » de Montereau

Ouvert début juin 2022, Le Majestic – Scène de Montereau est une structure exceptionnelle et inédite au sud de l'Île-de-France. Cette salle de spectacle aux lignes audacieuses et aux prestations à la pointe des technologies est ouverte à tous les publics et à toutes les cultures !



Sur un espace total de plus de 2 000 m², le Majestic offre 3 configurations possibles et peut ainsi s'adapter à tous types d'événements : ballet, opéra, théâtre, conférence, cinéma, récital, concert, salon... accueillant entre 700 et 1 300 places (de 700 places assises à 1 300 places en configuration mixte assis/debout).

Plusieurs communes ont pu déjà bénéficier de tarifs partenaires. A partir de cette année, les brossois pourront également bénéficier d'un tarif préférentiel, sur présentation d'un justificatif de domicile. Voici les prix de spectacles : Abonnement / « Pass Majestic »

Le « Pass Majestic » est mis en place afin de bénéficier de tarifs préférentiels.

Le concept : à partir de 4 spectacles différents achetés et pour 1 € supplémentaire, vous serez abonnés pour l'année. Lors de vos prochains achats, vous bénéficierez de ce même tarif préférentiel.

	Tarif A	Tarif B
Tarif normal	25 €	15 €
Tarif réduit*	12 €	8 €
Tarif abonné	22 €	12 €
Tarif groupe (20 personnes)	22 €	12 €

*Tarif réduit (sur justificatif) : Moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, minima sociaux, personne en situation de handicap.

Les billets peuvent être achetés au Majestic ou en ligne, sauf l'abonnement qui est disponible uniquement au guichet

Adresse : Parvis Joséphine Baker • 3, rue Pierre Brossolette • 77130 Montereau-faut-Yonne
Vous trouverez toute la programmation sur le site **<https://www.majestic-montereau.fr/>**

Ça bouge à La Brosse

Après deux ans un peu tristounets, les différents fêtes et événements ont fait un retour dans notre village.



La tournée d'Halloween organisée par la Mairie le 31 octobre a rencontré un vif succès et nous a donné des idées pour l'année prochaine ! Merci aux villageois qui ont participé et gâté les enfants avec les bonbons.



La soirée tartiflette du 26 novembre a été suivie de la soirée dansante animée par le DJ Laurent de PROJ_SHOW. De nombreux villageois présents ont pu ainsi déguster une excellente tartiflette préparée par les membres bénévoles de La Brosse Montceaux Animations.



Et pour terminer, les spectacles de Noël pour les enfants de notre regroupement scolaire ont été organisés le 10 décembre à Esmans : « Joyeux Noël Monsieur Ours » pour les petits de 0 au CP et spectacle de magie par Remy Marvely pour les grands de CE1 au CM2. S'en sont suivis la distribution de chocolats par le Père Noël, le goûter et l'animation « Sculpture sur ballons ». Les enfants et les parents ont apprécié cet après-midi bien animé.

Merci aux bénévoles et aux conseillers municipaux de notre regroupement communal.

Dépôt sauvage

Encore dernièrement, 3 importants dépôts sauvages ont été constatés dans les chemins champêtres derrière le Chevinois.

Il est affligeant de voir de telles incivilités se reproduire constamment, constituant des nuisances pour l'environnement et portant atteinte à l'harmonie des paysages, à la qualité des espaces naturels et sources de pollution.

Qu'il s'agisse de faits de simples particuliers indécents ou d'entreprises malhonnêtes qui ne vont pas à la déchetterie comme ils le devraient, pour ne pas payer les taxes qui leur incombent, alors que probablement elles ne se gênent pas pour les facturer à leurs clients, le résultat en est que ces dépôts se multiplient partout en France.

Ces contrevenants s'exposent bien sûr à une verbalisation et à une procédure d'amende, mais pour cela, il faudrait pouvoir les identifier et cela est très compliqué. La plupart d'entre eux ne sont jamais inquiétés car aucune preuve ne les incrimine. Un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5e classe, soit jusqu'à 1500€. S'il s'agit d'une entreprise, elle risque 75 000 € d'amende.



INFORMATIONS

CHAUDIÈRE EN PANNE

Mauvaise surprise, lundi 5 décembre 2022 la chaudière de l'école de La Brosse Montceaux, ne fonctionnait plus. Les températures dans les classes étant de 10°C, la direction de l'école a averti Le Syndicat des écoles et l'Inspection académique.

Malgré l'intervention en urgence du chauffagiste, M. Hardy, la chaudière est restée à l'arrêt. L'entreprise en charge de la maintenance de la chaudière a été contactée et il s'est avéré que des pièces de rechange devaient être commandées.

Le conseil du syndicat des écoles s'est réuni en urgence pour trouver une solution afin d'éviter la fermeture d'école et d'assurer la poursuite des cours pour l'ensemble des élèves.

Dans un premier temps et afin d'avoir un plan B pour le jeudi matin, il a été convenu de mettre en place le service minimum d'accueil. La Directrice, Mme Beaulieu a communiqué ainsi avec les parents via ENT pour connaître les effectifs attendus et pouvoir organiser l'apprentissage dans des meilleures conditions.

En parallèle, le syndicat a cherché et trouvé une solution de location de radiateurs électriques d'appoint, à installer dans les trois classes en attendant la réparation de la chaudière.

Cette action a nécessité de modifier la distribution de l'électricité dans l'école afin d'équilibrer les 3 phases électriques et gérer la surcharge due à une consommation nettement plus importante que d'ordinaire. La chaudière a pu être réparée durant le weekend et les enfants ont repris l'école lundi suivant dans de bonnes conditions.

Nous remercions les élus du RPI ainsi que Mme Beaulieu pour leur réactivité et engagement.

**Président du RPI,
Jean-Jacques BERNARD**

AUTO-EVALUATION D'ÉCOLES

Les écoles de notre RPI, l'école Primaire de la Source à Esmans et l'école Élémentaire de la Brosse-Montceaux, sont entrées cette année dans les expérimentations d'auto-évaluation des établissements scolaires.

Les équipes ont ainsi sondé les différents acteurs, l'ensemble des parents, les élèves de CM, les municipalités notamment, afin d'évaluer le ressenti de chacun face à l'école actuelle.

Cela a été aussi l'occasion pour les enseignants d'exprimer leur propre ressenti face à des situations qui se dégradent de plus en plus (hausse des effectifs, accroissement des demandes institutionnelles pas toujours en adéquation avec les besoins locaux).

Les résultats des enquêtes menées, le point sur les évaluations au fil des années ont donné lieu à une synthèse transmise à l'inspection de circonscription.

Prochainement, les enseignants devraient être entendus par des membres de l'administration afin d'étudier d'éventuelles actions à mettre en place afin de répondre aux demandes institutionnelles pour « l'école de demain et de l'égalité des chances ».

INFORMATIONS

DE L'ÉCOLE À LA SOPHROLOGIE

Durant treize ans, Madame Sophie Bouillard a enseigné sur l'école élémentaire de la Brosse-Montceaux.

Riche de ses expériences auprès des enfants, elle s'est lancée depuis deux ans dans une nouvelle expérience : la sophrologie.

Après des formations spécifiques destinées à intervenir auprès des enfants mais aussi des plus grands, elle ouvre en ce début d'année son cabinet à Saint-Agnan.

Si vous souhaitez
davantage d'informations et
prendre contact :
sophiebouillard.sophro@gmail.com

Projet Picasso et sortie parisienne

Cette année, les élèves de notre école élémentaire travaillent sur un projet « Picasso et le portrait » afin de commémorer les 50 ans du décès du peintre et ainsi pouvoir étoffer leur culture artistique et aussi leurs connaissances sur l'Espagne.

Un projet spécifique a été rédigé l'an dernier par les enseignants afin de candidater à un plan académique visant à financer des sorties culturelles. Le projet de notre école a plu et a été retenu. Ainsi, les frais de transport de près de 2000 Euros ont été pris en charge par l'Académie de Créteil afin que l'ensemble des élèves puissent profiter d'une visite parisienne du Musée Picasso notamment.

C'est donc avec une joie grandement démonstrative que les élèves de l'école de la Brosse-Montceaux, du CE1 au CM2, ont pu bénéficier d'une sortie à Paris le Jeudi 15 Décembre.

Départ à 7 heures du matin, dans le froid, pour une belle journée de découverte. Le matin, visite du musée Picasso avec des guides particulièrement pédagogiques. Pique-nique le midi – avec les bonnets et gants – sur la place des Vosges. Petite promenade à pied dans le vieux Paris, découverte de l'Hôtel de Sens, des maisons à colombages de la rue François Miron, petite halte au mémorial de la Shoah pour les CM2, place de l'hôtel de Ville, et circuit sur l'Île de la Cité - Notre-Dame et ses échafaudages, la tour de l'Horloge – la Conciergerie pour finir au pied du Pont Neuf pour une croisière « surprise » en bateau-mouche. Après la promenade, retour à l'école en passant bien évidemment par les Champs-Élysées, place de l'Etoile et aux pieds de la Tour Eiffel pour le plus grand émerveillement des enfants, dont la plupart n'étaient jamais allés à Paris jusqu'alors.

Un travail spécifique sera maintenant réalisé à l'école afin d'exploiter ses belles découvertes et proposer une exposition aux familles.



ÉCOLE-LOGIE

Comme tous les ans les élèves de l'école élémentaires s'impliquent dans différentes actions à visées écologiques – tri des déchets – collectes des piles, cartouches d'imprimantes, gourdes de compotes... et un soin particulier accordé cette année aux économies d'énergie.

Une collaboration se met aussi en place avec le collège de Secteur Elsa Triolet de Varennes/Seine.

Des éco-délégués ont été élus dans les classes de CM et coordonneront leur travail et leurs actions avec des membres élus des municipalités, volontaires pour ce partena-

riat, Monsieur Roux à la Brosse-Montceaux, Mme Samelot à Montmachoux et M. Pourmaredes à Esmans. Ainsi, des actions ciblées pourront se mettre en place conjointement entre les municipalités et l'ensemble des enfants, afin de rendre les pratiques éco-citoyennes plus efficaces et pérennes.

Le respect de l'environnement et la chasse au gaspi sont au cœur de l'actualité et ne concernent pas que les jeunes mais ils se feront sans nul doute les meilleurs conseillers auprès des plus grands.

N'hésitez pas à déposer piles et cartouches d'imprimantes à l'école.

Sortie à Paris vue par les élèves de CE1 et CE2

A LA SORTIE AU MUSÉE PICASSO ...

- « Au musée Picasso, une dame nous a montré des portraits des enfants de Picasso qu'il aimait beaucoup dessiner. Ils s'appelaient Paul, Maya et Paloma ».
- « Nous avons vu des portraits où Maya avait 2 ans. Elle n'aimait pas poser longtemps, elle bougeait beaucoup ».
- « Picasso dessinait Maya très souvent. Il utilisait les couleurs pour montrer les émotions ».
- « Nous avons appris qu'il aimait peindre les visages à la fois de face et de profil ».

... ET A PARIS

- « Je suis allée à Paris en bus, puis on est allé au musée Picasso. Ensuite on a fait un pique-nique. Puis on a vu Notre Dame de Paris. Enfin, on a fait une croisière en bateau pendant une heure ».
- « La dame du musée nous a raconté que Picasso avait un fils, il s'appelle Paul. Et sa deuxième fille s'appelle Maya. Après on a mangé et après la surprise était le bateau ».

- « Cette sortie était trop bien. C'est le plus beau jour de ma vie, et on n'a pas fait de devoirs ».
- « On a pris le bus pendant 2 heures. Au musée Picasso, on s'est arrêté devant plusieurs tableaux. On est reparti dans Paris pour manger. On a beaucoup, beaucoup marché... et on a fait du bateau-mouche ».
- « On est allé au musée Picasso. Ce que j'ai aimé c'est le bateau-mouche. Ce que je n'ai pas aimé c'est le voyage dans le bus ».
- « A Paris, on a vu plein d'immeubles. On est allé voir le musée de Picasso. Puis il y avait une surprise, la surprise était le bateau-mouche ».
- « J'ai adoré aller au musée voir les enfants de Picasso. J'ai aussi adoré aller sur le bateau-mouche ».
- « On s'est amusé à faire voler les pigeons ».
- « On a vu quelques toiles de Picasso. Et on a découvert des ponts de Paris en faisant le tour en bateau-mouche ».
- « J'ai fait du bateau-mouche, c'était super. On a vu la Tour Eiffel et on a beaucoup marché ».

à propos des... ASSOCIATIONS

LES MARCHEURS DU BRESMONT

Cette année qui débute est le troisième saison de notre existence. L'année dernière nous avons une fois de plus proposé une soixantaine de randonnées, un week-end de deux jours autour du lac du DER, des randonnées à thèmes comme : la levée du jour, nocturne, visites, etc...



Nous tenons à vous faire savoir que notre Assemblée Générale s'est déroulée le 06 janvier 2023 à ESMANS. Si vous souhaitez faire notre connaissance ou adhérer à notre club, nous serons ravis de vous rencontrer. Dans l'attente de ce moment, tous les adhérents et adhérentes LMDB se joignent à moi et tiennent à vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Calendrier des sorties JANVIER 2023

Lieu de Randonnée	Date	Heure départ place de l'église d'ESMANS	Type de Parcours	Km	
				GP	PP
MAROLLES-SUR-SEINE	Mardi 10	08H30 mn	Grand et Petit	13	10
PILLIERS (VILLECERF)	Mardi 17	13H30 mn	Découverte	7	
DORMELLES	Lundi 23	08H30 mn	Grand et Petit	13	10
FONTAINEBLEAU	Dimanche 29	13H15 mn	Unique	11	

Calendrier des sorties FEVRIER 2023

Lieu de Randonnée	Date	Heure départ place de l'église d'ESMANS	Type de Parcours	Km	
				GP	PP
LA GRANDE-PAROISSE	Vendredi 03	13H30 mn	Grand et Petit	12	9
BLENNES	Mardi 07	13H30 mn	Découverte	7	
MISY-SUR-YONNE	Dimanche 12	08H30 mn	Grand et Petit	12	9
NOISY-RUDIGNON	Vendredi 17	13H30 mn	Grand et Petit	13	11
SENS	Samedi 25	08H15 mn	Unique	7	



M. CHIANESE Raffaele :

06.25.28.12.92

Mme FOUQUIER Agnès :

06.80.31.05.71

Site : <http://www.lesmarcheursdu-bresmont-esmans.fr/>

Le Potager Solidaire Brossois

**Un potager en veille... mais pas en sommeil**

Les navets, courges de Siam, courges musquées, haricots et betteraves ont été récoltés avant les premières gelées.

Quelques cultures sont en place, soit pour une récolte échelonnée au fur et à mesure des besoins (comme les poireaux et les salades), soit pour un redémarrage au printemps (échalotes, ails (ou

aux), oignons). Les pois plantés il y a un mois vont fixer l'azote atmosphérique dans de petits nodules sur leurs racines et les cultures suivantes pourront directement profiter de cet azote.

Si de nombreuses planches ne portent plus de cultures, c'est pour préparer le printemps prochain. La généreuse

couche de fumier ou de paille déjà bien compostée qui les recouvre sera devenue de l'humus indispensable à la bonne croissance des semis ou des plants à repiquer.

Quelques enseignements à retirer de cet automne et de ce début d'hiver :

- toujours semer ou planter de façon échelonnée afin d'allonger les périodes de récolte,
- il devrait être possible de récolter des pommes de terre jusqu'en décembre, donc d'en planter jusqu'en août (en les ayant fait germer auparavant),
- planter ou semer les légumes à récolter en hiver (carottes, choux) jusqu'en août afin qu'ils aient eu suffisamment le temps de se développer avant que les jours deviennent trop courts. En effet, les plantes cessent de croître lorsque la durée du jour est inférieure à 10 h, c'est à dire du 30 octobre au 11 février (sachant que le jour le plus court dure 8 h 14).
- quand la serre sera fonctionnelle, elle pourra servir pour y cultiver des légumes non gélifs (épinards, mâche, certaines carottes, certains choux) à

la suite des légumes d'été (tomates, poivrons, aubergines). Des gouttières permettront de récupérer l'eau de pluie (nos réserves étaient à sec cet été).

Le nombre de planches de culture augmente considérablement. Nous en sommes à 35 avec les dernières que nous avons recouvertes de fumier en vue d'avoir une belle production de pommes de terre cette nouvelle année. Parallèlement, la densification des plantations devrait permettre plus de récoltes, un sol plus frais en été grâce au feuillage... tout en ayant moins de désherbage à faire.

N'hésitez pas à déposer vos feuilles mortes et déchets de tonte de pelouse sur l'endroit prévu à cet effet. Ce qui vient de la terre retourne à la terre en l'enrichissant.

Nous serions ravis de partager nos connaissances avec d'autres potagistes de La Brosse Montceaux qui en savent sûrement plus que nous !

Bonne et fructueuse année à tous ceux qui cultivent des légumes dans leur jardin ainsi qu'à tous ceux qui les mangent !

Philippe Gstalder – Patricia Korzec

Le Club des Aînés

2022 a permis la reprise des activités du club empêchées par la pandémie en 2020 et 2021.

L'assemblée générale 2022 a pu avoir lieu en février 2022, suivie d'un goûter convivial.

Puis le repas de printemps a pu se tenir le 27 mars, à la joie des adhérents ravis de se retrouver pour ce moment festif.

Le 21 avril, une sortie journée sponsorisée au Lac d'Orient a réuni 53 personnes pour une croisière commentée sur le lac, après un déjeuner et un goûter dans une auberge typique et chaleureuse.

Fin juin, le voyage au Tyrol reporté depuis 2 ans a pu enfin avoir lieu, avec un programme somptueux, transport en car dernière génération grand confort et hébergement en hôtel 3***, nombreuses visites spectaculaires (Salzbourg ville natale de Mozart, le palais impérial à Innsbruck, le tremplin olympique, l'église Roccoco de Götzens, le comptoir aux épices de Rattenberg, l'abbaye baroque de Stams, le monde du cristal Swarovski...)

trajet en funiculaire, calèches postales d'époque, promenade en bateau, dégustations de Schnaps, des Mozartkugel.

Le 13 octobre, une excellente paella a pu régaler gracieusement les adhérents dans une atmosphère chaleureuse très appréciée.

Du 4 au 7 décembre, une escapade en Alsace-Lorraine pour les marchés de Noël et le cabaret Royal Palace de Kirrwiller a enchanté les nombreux participants.

Enfin, le dimanche 18 décembre, le repas de fin d'année a clôturé en beauté les activités de 2022, avec encore de nombreux participants dans une ambiance très festive.

Pour 2023, l'assemblée générale est prévue le jeudi 26 janvier à 14 h 30, suivie de la galette des rois. Il est nécessaire de s'inscrire pour y participer.

Le programme 2023 est en cours d'élaboration, avec un voyage dans le Jura et en Suisse prévu fin juin, avec la visite du Fort des Rousses, des salines de Salins les Bains, Arbois, cité de Pasteur et capi-



tale viticole du Jura, Saint-Claude avec visite des musées de la pipe et du diamant. En suisse, la vallée de Joux, avec visite de l'espace horloger, visite commentée de Genève, visite du fort militaire de Val-lorbe, escapade à Gruyères, avec visite de la célèbre fromagerie, et de la chocolaterie Nestlé, avec dégustation. Tarif tout compris 990 € pour les adhérents, 1020 € pour les non-adhérents.

Les inscriptions sont en cours, n'hésitez pas à demander des informations complémentaires à Daniel Denis :

tél 06 62 49 81 35.

ENQUETE MOBILITE TAD



Pour répondre à la demande de solutions de mobilités des habitants qui sont aujourd'hui éloignés de l'offre de transport existante dans les zones urbanisées de la Région, Île-de-France Mobilités a développé une solution simple et pratique avec un nouveau service public régional de Transport À la Demande (TàD).

Complémentaire au réseau de transport existant, ce service est proposé dans les zones où les transports en commun classiques (bus ou car) ne sont pas adaptés, afin de permettre aux habitants de rejoindre une gare, une ligne de bus classique, ou des équipements importants tels que les hôpitaux, centres commerciaux, centres culturels et de loisirs...

Chiffres-Clés

- 36 Territoires couverts
- 626 Communes desservies (soit la moitié des 1268 communes d'Île-de-France)
- 102 Gares desservies
- 124 Véhicules
- 900 000 voyages réalisés depuis juin 2019
- 4,78/5 Évaluation voyageur

Afin d'améliorer votre mobilité et d'étudier vos besoins concernant ce service, vous pouvez répondre à cette ENQUETE MOBILITE et la déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Nous vous remercions par avance de votre participation.



Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

Le Contrat d'Engagement Jeune s'inscrit dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution » mis en place en juillet 2020, une mobilisation en faveur de l'emploi des jeunes qui a permis à près de 4 millions d'entre eux de trouver une solution : un emploi, une formation ou un parcours d'insertion.

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. En vigueur à compter du 1^{er} mars 2022, le Contrat d'En-

gagement Jeune propose un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois, avec l'objectif d'aider les jeunes à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.

Quand un jeune signe son contrat, il bénéficie de :

1. Un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable
2. Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
3. Une allocation pouvant aller jusqu'à 520 euros par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements

Prêts à s'engager et suivre le programme ?

Contactez votre Mission Locale ou votre Pôle Emploi !

Carte d'Identité

DEMANDE OU RENOUELEMENT CARTE D'IDENTITE

Face à l'affluence des demandes et à l'allongement des délais, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) a mis en place un nouveau service facilitant la prise de rendez-vous dans une mairie habilitée et équipée pour délivrer ces titres sécurisés d'identité (La mairie de la Brosse-Montceaux n'est pas équipée).

Ainsi l'ANTS propose un moteur de recherche permettant de visualiser pour les 3 mois à venir les mairies avec rendez-vous disponibles dans un rayon de 20, 40 ou 60 km de votre domicile. Il est cependant fortement recommandé d'entreprendre les démarches 6 mois avant la date de l'évènement (examen, voyage, etc.) nécessitant un titre d'identité valide.

Il est également conseillé de faire une pré-demande en ligne, pour laquelle on vous attribuera un numéro et/ou le QR Code obtenu, que vous devrez fournir avec :

- 1 photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes,
- Un justificatif de domicile,
- Votre carte d'identité si elle est encore valide ou périmée depuis moins de 5 ans.

*Si elle est périmée depuis plus de 5 ans et que vous possédez un passeport valide ou périmé de moins de 5 ans, celui-ci est à fournir.

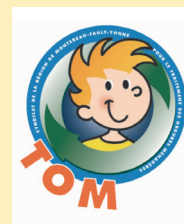
*Si votre passeport est périmé depuis plus de 5 ans, en plus des pièces ci-dessus, il faut un acte de naissance de moins de 3 mois,

*Si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents étrangers par exemple), un justificatif de nationalité française



Simplification du tri des emballages

A compter de cette année tous les emballages sans exception et les papiers seront à jeter dans les poubelles jaunes.



L'objectif est de revaloriser au maximum le contenu de ces bacs jaunes.

Les emballages en verre sont à déposer comme auparavant dans le conteneur à proximité de chez vous.

Nous vous joignons dans ce bulletin, le calendrier de collecte de poubelles bordeaux et jaunes avec les consignes de tri.

Pour toute question vous pouvez contacter les éco-ambassadeurs du SIRMOTOM au **0800 456 315** ou consulter le site **www.sirmotom.fr** ou **www.consignesdetri.fr**.

N° UTILES

- **TAXI PAOLO RIBEIRO**
06 07 69 87 07
- **SALON DE SABINE** - coiffure
06 60 57 08 79
- **BT Charpente Couverture**
THOMAS BONETTI - 06 25 41 27 91
- **ETS HARDY**
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Installateur DE DIETRICH
01 60 57 07 59 - 06 16 25 28 99
- **SARL MICHEL BOIS**
Élagage - Taille - Abattage -
Débardage de bois - Débroussaillage -
Coupe et vente de bois de chauffage
03 86 66 47 28 - 06 80 03 14 28
- **LE PETIT PÉRICHOS (RN6)**
Restaurant - 01 64 70 29 41
- **JM.MECA TP - JULIEN MINARD**
Maintenance et réparation d'engins
sur le site - 06 63 51 34 20
- **ALIX COACH**
ALIX BERTIN - Coach, éducateur et
animateur sportif
Instagram : alix.coach
- **L'ATELIER DE KRYSTEL SOREL**
Confection de gâteaux personnalisés
07 49 79 21 85

VENDEUR OU DONNER SON VEHICULE

Suite à un don ou vente, le titulaire dispose de 15 jours pour enregistrer la cession via un compte ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) ou FranceConnect.

Il faudra se munir du numéro d'immatriculation – de la date de la carte grise – de la date de naissance de l'acquéreur – des date et heure de cession – du kilométrage du véhicule et des coordonnées du nouvel acquéreur.

A l'issue de cette démarche, le code cession délivré doit être communiqué à l'acheteur.

Le vendeur doit également remettre le certificat de situation administrative détaillé (CSA) ;

Le service public se dote d'un nouveau simulateur pour simuler le prix de votre carte grise en fonction de votre région. Que ce soit pour une voiture neuve ou d'occasion.

Consultez ces guides pratiques :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R39696>

Responsable publication :
Alain DEMELUN

Rédaction et réalisation :
Christine BEAULIEU, Sandrine BERTIN,
Rose-Marie DENIS, Nathalie MARCHAL,
Olga POMA, Patrice ROUX.

Impression : par nos soins

La Poste

ÉVOLUTION DE LA GAMME COURRIER AU 1^{ER} JANVIER 2023

Pour répondre à l'évolution des usages de ses clients, réduire son empreinte carbone et pérenniser le service universel postal, La Poste renouvelle sa gamme de courrier. La nouvelle gamme de courrier propose des services adaptés aux nouveaux usages des clients, préserve leur pouvoir d'achat et permet une logistique plus économique et plus écologique.

La distribution du courrier, de la presse, des colis et les prestations de services de proximité continueront à être assurées 6 jours sur 7.



Face à la recrudescence des cas de COVID un rappel des gestes dits « barrières » n'est pas inutile.



Salon de Sabine

Cela fait plus d'un an que Sabine a ouvert son salon de coiffure dans notre village. Suivi par ses clients de Misy sur Yonne, Sabine a su faire sa place à La Brosse Montceaux et conquérir la nouvelle clientèle locale. Elle vous remercie pour votre fidélité et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite à l'occasion de cette nouvelle année !



France Services

Santé, famille, retraite, logement, impôts...
Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans votre France services.



Les agents France services vous accueillent et vous aident à réaliser toutes vos démarches administratives sur les démarches de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques.

France services de Montereau-Fault-Yonne
23 Rue de la Poterie
77130 Montereau-Fault-Yonne

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 10h00 à 13h00 de 14h00 à 18h00

Tél : 01 64 00 10 53

Courriel :
typhaine.vicaire@france-fraternites.org

Site web : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

Invitation pour les nouveaux arrivants de la CCPM

Vous venez de vous installer dans une des communes du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Montereau ?

Le président de la CCPM vous convie à un pot de bienvenue le **SAMEDI 21 JANVIER 2023 à 11h** à la Communauté de Communes du Pays de Montereau, 29, avenue du Général de Gaulle - 77130 Montereau Fault Yonne

Inscrivez-vous sur ce lien, par email à contact@paysdemontereau.fr ou au 01 60 73 44 00 avant le lundi 16 janvier 2023.

